

Les canards muets

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMAËDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Les grands hommes.

Le vide laissé par la mort de Gambetta est immense, la perte irréparable, répète-t-on de tous côtés ; et l'on se demande partout avec anxiété si, dans le champ de la politique française, un épi surpassera bientôt les autres épis, si une étoile aussi brillante que celle qui vient de s'éteindre, surgira bientôt à l'horizon.

Il en est ainsi chaque fois qu'une de ces grandes existences disparaît de la scène ; il semble que rien ne pourra la remplacer. Néanmoins, — et cela est très heureux — la vie sociale et politique, le progrès, le développement de la pensée humaine ne s'arrêtent pas ; ils marchent.

Notre modeste Suisse a eu aussi ses grands morts ; elle a perdu des hommes qui paraissaient à jamais indispensables au bonheur et à l'avenir de la patrie. Quand, dans des temps encore peu éloignés de nous, les Druéy, les Vinet, les Dufour, les Dubs, les Ruffy, les Eytel, etc., etc., nous ont quitté, nous avons profondément senti leur perte et nous nous sommes dit avec tristesse : « Qui donc va leur succéder ?... »

Mais si l'homme passe, l'œuvre reste et persiste ; et de jeunes citoyens sont venus, non pas la faire oublier, cette œuvre, mais la continuer dignement.

Et ce qu'il y a de réjouissant en cela, c'est que la plupart de ces intelligences d'élite sortent des rangs du peuple. Qui vous dit que, dans cette foule d'enfants qui fréquentent aujourd'hui nos collèges, nos écoles primaires, il n'y a pas de nombreuses célébrités en herbe. Tel gamin, qui paraît ne pas savoir troubler de l'eau, deviendra peut-être un savant. Cet écolier turbulent, qui bouscule ses camarades au sortir des classes, cache peut-être l'étoffe d'un orateur puissant, d'un tribun populaire ; et tel que nous traitons aujourd'hui comme un moultard, nous obligera, dans quelques années, à lui tirer respectueusement notre chapeau en disant : « Bonjour, Monsieur le Conseiller ! »

Henri Druéy, né à Faoug, d'une famille d'agriculteurs, fréquenta, jusqu'à 16 ans, l'école primaire d'Avenches. « Pendant son enfance et une partie de sa jeunesse, nous dit son biographe, rien ne faisait pressentir qu'il était doué de talents de premier ordre ; sa conception paraissait lente, quelquefois même dure ou pesante ; il s'exprimait avec difficulté. » — On sait ce qu'il devint plus tard.

Quand nous vîmes pour la première fois M. L. Ruchonnet, il était encore très jeune. C'était au Cercle Démocratique, alors installé au fond de la Palud. En compagnie de personnes beaucoup plus âgées que lui, il causait, causait, racontait avec une

telle loquacité, qu'on entendait répéter de temps en temps dans ses alentours : « En voilà une platine ! » Mais c'était tout ; personne ne se serait douté de l'avenir du petit étudiant d'alors.

Cette platine est devenue de l'éloquence ; le petit étudiant est aujourd'hui président de la Confédération.

Une statistique assez curieuse vient à l'appui de ce que nous disions plus haut, à savoir que de nombreuses notabilités scientifiques, littéraires, politiques ou autres, sont sorties des classes populaires. Elle nous montre ce qu'auraient été divers hommes, devenus célèbres, s'ils avaient suivi la carrière de leurs parents : Verdi, aubergiste ; Jules Simon, drapier ; Claretie, porcelainier ; Veillot, tonnelier ; Mignet, serrurier ; Thiers, courtier d'affaires ; Aubert, marchand d'estampes ; Murger, concierge ; Nélaton, tapissier ; Gambetta, épiciier ; Pasteur, tanneur, etc., etc. L. M.

Les canards muets.

Un de nos lecteurs, qui ne signe pas, mais dit être député au Grand Conseil, nous communique les lignes suivantes, qui, si nous ne nous trompons, doivent être empruntées, en grande partie du moins, aux *Esquisses* de Petit-Senn.

« Les canards muets sont de superbes volatiles qu'on engraisse avec succès, et qui, l'air grave, la crête haute et rouge, se promènent fièrement dans nos basses-cours, qu'ils embellissent de leur aspect sans les remplir de leurs cris, car ils n'en font entendre aucun, si ce n'est, peut-être, lorsqu'on les met en colère, et que, violemment émus, ils semblent articuler avec un langage sourd et étouffé : *appuyé!* ou bien : *aux voix!* Sans doute, c'est à cette bizarre particularité que ceux des membres de notre Conseil représentatif qui n'y disent mot ont dû d'être baptisés du nom irrévérent de *canards muets*. Comme je me fais gloire d'appartenir jusqu'à présent à cette respectable catégorie, je crois devoir placer ici quelques arguments en sa faveur.

Sans doute, lorsque le peuple élit ses députés, il doit croire qu'ils plaideront ses droits ; et si tous les membres du Conseil acceptaient en silence les projets de loi, sans les discuter, ce mutisme législatif serait affligeant ; mais ce n'est pas le cas ; on parle beaucoup et même trop. Or, que serait-ce si, à côté des nombreux orateurs que nous avons déjà, nous autres canards muets, déliant nos langues, allions allonger encore les séances ou en multiplier le nombre ?

Plus nous fermons la bouche, mieux nous ouvrons les oreilles. Ceux qui ne sont point agités par la démangeaison de haranguer l'assemblée, qui ne sont point aigris par les réponses victorieuses qui pourraient leur être adressées, jugent avec moins de passion et votent avec conviction. D'ailleurs, si nous ne parlons pas, comme nous nous en dédommageons en poussant avec ferveur et énergie ces cris législatifs qui ont tant de poids dans la balance : *appuyé! aux voix!*

On nous dit bien : « Faites comme d'autres ; parlez ! la chose n'est pas si difficile ; » mais c'est justement en entendant pérorer certains orateurs, que nous perdons le courage et l'envie de les imiter. A l'effet que nous les voyons produire, nous jugeons de celui que nous pourrions faire nous-mêmes, et nous nous taisons effrayés.

C'est quelque chose d'étonnant que ce poids de 100 quintaux qui nous retient assis, lorsque nous serions tentés de nous lever pour demander la parole ; en vain nous nous sentons maîtres du sujet qu'on traite, en vain nous débordons de raisonnements et sommes enflés d'arguments, une invincible timidité lie notre langue, nous ravalons notre éloquence et ruminons notre dialectique ; c'est avec dépit que nous écoutons ensuite ce que nous avons pensé, dit par d'autres moins bien souvent que nous ne l'aurions dit nous-mêmes.

Il ne faut pas croire pourtant que nous manquions de ruse et de tactique pour servir nos opinions : alors qu'on plaide en leur faveur, nous écoutons avec un silence religieux qui commande l'attention des autres ; nous faisons sonner haut des adverbes d'admiration, nous nous pâmons d'enthousiasme ; tout cela ne manque point de produire son effet dans l'assemblée. Mais si l'orateur contrarie notre manière de voir, nous entamons des conversations, nous faisons une brillante tenue sur un *oh!* ou un *ah!* prolongé ; nous frottons le parquet avec la semelle de nos souliers, nous toussons avec force. En conscience, nos mandataires doivent nous tenir compte de cette attitude.

A tout prendre, je préfère un *canard muet*, toujours fidèle à son vote et à sa pantomime parlementaire, à un Cicéron loquace qui, poussé par l'envie de pérorer, bat la campagne et change de drapeau. »

A nos lectrices.

M^{me} Louise d'Arling, correspondant du *Courrier de l'Europe*, à Londres, répond ainsi aux lectrices de ce journal qui lui demandent des conseils pour leur toilette :

« On nous demande quelle façon de robe est la plus généralement préférée, ou du corsage à pointe, avec paniers, ou de la grande tunique forme princesse, drapée en pouf par derrière. Toutes deux sont portées, toutes deux sont jolies ; il s'agit seulement de choisir celle qui convient le mieux à la taille ou à la physionomie. Les paniers vont bien aux personnes minces ; ils conviennent moins à celles qui ont de l'embonpoint ; excepté cependant lorsque ces personnes sont d'une taille élevée ; dans ce cas, le corsage à pointe les fait paraître plus minces et la longueur de la jupe empêche les paniers de produire un effet disgracieux. Les personnes petites et rondes, un peu... boulottes, font bien de préférer aux

paniers la tunique princesse, qui les grandit en apparence.

« On nous questionne aussi au sujet des chapeaux : Le bonichon anglais est toujours en faveur, ainsi que la petite capote pour toilettes de visite ou de théâtre. Le grand cabriolet n'est point abandonné, mais ses dimensions sont moins exagérées qu'au début. Enfin les chapeaux ronds, soit en feutre lisse pour costume négligé, soit en velours pour toilettes plus parées, conviennent toujours aux jeunes filles et aux jeunes femmes. En velours, une des formes préférées est la forme Girondin, relevée également des deux côtés, ornée d'une longue plume amazone d'un côté, d'un piquet de tête de plumes frisés de l'autre, et, sur le devant, d'un gros nœud de velours fixé par une boucle artistique. En feutre, on adopte habituellement une forme un peu masculine, assez élevée et entourée simplement d'un ruban de faille de même nuance que le chapeau.

Les rubans de velours noir ou de couleur, unis ou façonnés, sont de plus en plus en faveur comme ornements de robes et de chapeaux. Pour le soir, sur les robes de couleur claire, on porte souvent des nœuds de rubans de velours de même teinte, mais d'une nuance plus foncée. »

A propos des chapeaux, on entend chaque jour des critiques plus amères sur les monuments dont les dames se coiffent actuellement et sous lesquels elles écrasent et cachent tous les agréments du visage. C'est tout simplement horrible. Ecoutez, du reste, ce qu'en disait l'autre jour un chroniqueur de Paris :

« J'ai assisté l'autre soir à la représentation du *Roman parisien*. J'ai écouté la prose d'Octave Feuillet ; c'est un régal, j'en conviens, mais je n'ai jamais pu voir *qu'un œil* de M^{lle} Jeanne Brindeau, qui en a deux et fort jolis ! et *un côté* de M^{me} Pasca, dont les cheveux blancs semblent une coquetterie ; tout cela parce que j'avais devant moi un affreux — ou un superbe chapeau immense et menaçant le lustre, qui me dérobaient constamment une partie de la scène. Il est bien certain que ces coiffures nous condamnent à ne plus voir que des demi-pièces.

Pour les pièces à décors, c'est insupportable. On croit voir des changements à vue, pas du tout, on aperçoit un énorme rebord de feutre, surmonté d'une grosse plume, et on en arrive à des démangeaisons de *renforcement*. Eh ! que diraient nos femmes si nous gardions nos chapeaux devant elles ? Pourquoi les femmes n'iraient-elles pas au théâtre coiffées *en cheveux*, comme en Angleterre ? Ce serait plus charmant ; une salle de spectacle aurait tout de suite l'aspect paré et coquet d'une soirée de réception. On ne s'y ennuerait pas plus et l'on verrait mieux. »

Nicolâ et l'avocat.

Nicolâ étai ein tsecagne avoué son vesin. Vo deré porquî, cein ne fâ rein ao fé ; d'ailleu vo sédè bin que pè pou qu'on aussè on mitoyein, onna tsenau ein indivi, ao bin drâi à n'on ramêladzo, lâi a vito dâo bizebille, s'on est tant saï pou potu.

Don, Nicolâ étai su lo balan d'einmourdzi on procès ; mâ dévânt dè lanci on mandat, sè décidâ d'allâ consurtâ, po étrè pe sù dè se n'affèrè.

On bio matin, noutron coo sè revou, preind son bissat et tracè po la vela, po trovâ on avocat, et